

Comité des études de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Relevé de séance, 21 mars 2022

17 membres élus présents ou représentés. Le quorum de 15 est atteint :

Collège A

DURAFOUR Jean-Michel, GADAL Sebastien, GIRANDOLA Fabien, LUCIANI Sabine

Collège B

DEBUICHE Valérie, GRANDCLEMENT Antoine, LAPERRIERE Vincent, MANZARI Francesca, MAISETTI Arnaud, MESLI Nadia, PROMSOPHA Gwendoline, THUILIER Odile

Collège IATSS

BONNEFOND Cathy, CESARI Sandrine, DA SILVA ALVES Mathilde, GASTIGAR Arnaud, HERBRETEAU Hélène,

Collège Usagers

Présidence

DEBUICHE Valérie

Invités

BARDET Romaric, BEY Caroline, BOUDIGNON Christian, CHAMPY Muriel, CHUPIN Marine, CULOMA Virginie, DUARTE Pedro, DALLEY-MANN Veronique, EL MIRI Mustapha, ISABLEU Brice, LADAGE Caroline, LENORMAND Marie, LONGAVESNE Emmanuelle, PROVOST Margaux, REBULL Gilles, SABATIER François, VERDON Laure, VITALE Philippe, VIVIES Monique

Représentés ou excusés

APOSTOLIDIS Thémistoklis, BALANSARD Anne, FERRADOU Carine, LIZZINI Olga

Ordre du jour

- 1- Point Dream-U (Marine et Margaux)**
- 2- Calendriers universitaires 2022-2023**
- 3- Emploi du temps annualisé**
- 4- Evaluation HCERES**

Virginie Culoma préside la réunion, qui débute à 10h15, à la place de Valérie Debuiche (retardée par une autre réunion). Le compte-rendu du comité des études, concis également, s'appuie sur les informations projetées sur des power-points, en annexe du présent document.

1- Point Dream-U (Marine et Margaux)

Marine Chupin rappelle ce qu'est DREAM-U. Il s'agit d'un projet « Dessine ton PaRcours vers la REussite à Aix-Marseille Université », projet gagné en 2019, qui a permis de débloquent des fonds très importants au service de la pédagogie pour améliorer le taux de réussite des étudiants inscrits en licence.

Ce projet se découpe en 2 phases : phase 1 « Expérimentations de 2018 à 2024 » ; et phase 2 « Généralisations de 2024 à 2028 ». La première phase vise à expérimenter des nouveaux dispositifs (parcours soutien, intensif, licence en 4 ans...), en vue de la prochaine accréditation. La question du maintien de la bourse pour des étudiants « redoublants » a été posée et Valérie Debuiche s'engage à demander à AMU une réponse à ce sujet.

2- Calendriers universitaires 2022-2023

La scolarité fait 3 propositions de calendrier universitaire pour la rentrée 2022-2023.

La 1^{ère} : Enseignements du 5 septembre au 8 avril. Examens session 1 prévus avant et après les vacances de Noël et du 24 avril au 6 mai. Publications des résultats du 1^{er} au 2 juin et du 12 au 13 juillet

La 2^{ème} : Enseignements du 12 septembre au 15 avril. Examens session 1 prévus après les vacances de Noël et du 1^{er} au 13 mai. Publications des résultats du 8 au 9 juin et de 19 au 20 juillet.

La 3^{ème} : Enseignements du 12 septembre au 22 avril Examens session 1 prévus après les vacances de Noël et du 8 au 20 mai. Publications des résultats du 15 au 16 juin et du 17 au 18 juillet.

Périodes de vacances identiques pour les 3 propositions, sauf pour les vacances de Pâques (1^{ère} semaine pour les 2 premières propositions, 2^{ème} semaine pour la proposition 3).

Les membres élus du comité des études se positionnent favorablement pour les propositions 2 et 3.

3- Emploi du temps annualisé

Virginie Culoma présente l'ensemble des documents, élaborés par Valérie Debuiche et Nathalie Juvenal, concernant la campagne des emplois du temps.

Ces documents se trouvent dans les dossiers salsa (adresse ci-dessous)

\\salsa.univ-amu.fr\dfs\aix-allsh-intrallsh\commun\Emploi du temps – groupes

La question de la date de recrutement des chargés de cours et de la période des inscriptions pédagogiques sont au centre des débats. Mais, dans l'ensemble, les membres présents paraissent plutôt favorables à cette annualisation des emplois du temps malgré certaines difficultés liées à sa mise en place, notamment en ce qui concerne l'impossibilité d'anticipation de certains recrutements (doctorat CME par exemple) ou la connaissance tardive de l'obtention de CRCTs. L'équipe formation rappelle que des ajustements sont prévus et seront possibles justement pour permettre la prise en compte de ces problématiques récurrentes.

4- Evaluation HCERES

Valérie Debuiche insiste sur l'attention que les responsables de mention doivent porter au compte rendu du conseil de perfectionnement et sur la nécessité d'accorder un soin particulier à sa rédaction en précisant les dates des autres Conseils qui se sont tenus durant cette période.

Elle précise que la complétude du fichier excel doit se faire d'une manière plus détachée, et ne pas se focaliser sur des cellules pré-remplies par la DEVE, et dont les montants sont très en dessous / au dessus de la réalité.

Elle préconise un ordre de grandeur et d'utiliser les colonnes « Commentaires » pour corriger les chiffres.

La séance est levée à 12h50.



Valérie DEBUICHE

Vice-doyenne en charge de la formation

Annexes :

- **Power point du comité des études**
- **Power point « Dream-U »**

Power point du comité des études présenté par Virginie Culoma

UFR ALLSH

Comité des études 21 mars 2022

Comité des études, 21 mars 2022

Ordre du jour :

- 1- Point Dream-U (Marine Chupin et Margaux Provost, accompagnatrices pédagogiques Dream U ALLSH)
- 2- Calendriers universitaires 2022-2023
- 3- Emplois du temps annualisés
- 4- Évaluation HCERES

2- Calendriers universitaires 2022-2023

3- Emplois du temps annualisés

- ✓ Réunion accompagnement organisée par la Vice-Doyenne Valérie Debuiche et Nathalie Juvénal avec responsables EDT mercredi 16 mars à 10h30. Enregistrement de la réunion disponible :

→ <\\salsa.univ-amu.fr\dfs\aix-allsh-intrallsh\commun\Emploi du temps - groupes>

- ✓ Objectifs :

- Étudiants
- Enseignants-chercheurs
- Rationalisation occupation des salles
- Encrage sur les formations

✓ Comment ?

Accompagnement des équipes :

- Guide des bonnes pratiques pour l'élaboration des EDTs et l'occupation des salles, à destination des enseignants-chercheurs
- Guide à venir à destination des BAPs
- Collaboration étroite : VD formation, Nathalie Juvénal et Linda Zaoui (responsable administrative adjointe) pour relais auprès des RAD, DEPI

→ améliorer la coordination et l'efficacité des différentes personnes et services impliqués

✓ Rappels :

- Soumission auprès des BAP au plus tard le 13 mai
- Panels de salles disponibles à compter du 8 avril

UFR ALLSH
Pilotage des formations

Guide des bonnes pratiques pour l'élaboration des emplois du temps et l'utilisation des salles

Ce guide se base sur les règles pour l'élaboration des EDT et l'affectation des salles votées par le CUFH du 28 mars 2019. L'objectif principal de ces règles étant de concevoir des emplois du temps compatibles avec l'offre de formation et pouvant être pérennisés pour la durée du contrat.

Les emplois du temps

1. En licence générale, les cours se déroulent sur 12 semaines (licence, LANSAD, OCP), sauf exceptions acceptées dans le calendrier universitaire.

Exceptions : DEUST Théâtre, LP protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, LP médiation culturelle des arts, L3 IEA.
2. La plage horaire s'étend de 8h à 19h30 et compte une heure de pause méridienne obligatoire à prévoir entre 13h et 14h.
3. Ont lieu principalement sur le bâtiment Eggar, les enseignements des diplômes nationaux portés par l'UFR ALLSH : licences, licences professionnelles, masters, agrégations externes.

*Master MEEP ... INSPE
Agrégation Infirmerie ... INSPE
Enseignement du SUPLE ... SUFIF
Atelier de médiation hors-maternelle ... CURE
Enseignements annoncés à Marseille ... Marseille*
4. Des créneaux sont dédiés aux enseignements suivants : LANSAD, OFN, MTU, FLE et PROMEEF, OCP spécifiques.

LANSAD : mardi, mercredi et jeudi à partir de 10h30. Les enseignements d'anglais et d'espagnol peuvent être portés sur les créneaux du lundi et du vendredi à partir de 10h30 à condition que ces enseignements soient placés dans les créneaux LANSAD.
OFN : lundi de 10h à 11h
MTU : vendredi à partir de 8h ou à partir de 11h si les étudiants ont à choisir une OCP
OCP spé : option à choix pluridisciplinaire spécifique. Il s'agit d'un enseignement offert uniquement en option, par conséquent il n'est pas mutualisé et doit être placé le vendredi de 8h à 11h.
IE d'Etat : Atte FLE ou Proméef, les cours se déroulent le mercredi
5. Les enseignements de LANSAD se déroulent sur 3 jours : mardi, mercredi et jeudi à partir de 16h30, ce qui marque l'arrêt des enseignements des formations concernées par le **UFR ALLSH**.
6. Les emplois du temps et l'affectation des salles sont réalisés en plusieurs phases concertées. Les responsables des emplois du temps participent aux réunions de concertation.
7. Les emplois du temps ne sont plus modifiés au cas par cas ni au fil de l'eau. Les contraintes liées aux ressources humaines connues tardivement donnent lieu à une (ou plusieurs) phases de concertation à proximité de la rentrée.

Le formulaire de demande de modification d'un emploi du temps doit être complété par les BAP et validé par le directeur du département avant d'être transmis à la direction de l'UFR pour être pris en compte. Tout changement d'emploi du temps implique la disponibilité de TOUTS les étudiants sur le créneau visé.

9. Les équipes qui disposent de salles avec priorité d'utilisation doivent y positionner leurs cours préférentiellement et construire leurs emplois du temps afin de rationaliser leur utilisation.

Salles pour le théâtre, le cinéma, les arts plastiques et la musicologie.
Salle PEPIM
Salles du RFP
Salles centre de formation des psychologues de l'éducation nationale
Amphithéâtres 4 et 7 : Théâtre et musicologie.
Ces salles à accès prioritaire sont reversées dans le pool commun à compter d'une date définie par la direction de l'UFR (sauf exception).

10. Les capacités d'accueil des salles demandées et le nombre de groupes ouverts doivent être en adéquation avec les effectifs réels (IF de l'année antérieure).

11. Les formations sur un rythme d'alternance se concertent pour rationaliser l'utilisation des locaux.

Formations en alternance :
Licence SDE - parcours formation d'adulte (L3)
Master anthropologie (M1 et M2 sauf parcours anthropologie sociale et culturelle, ethnologie en M2)
MAJMI (M1 et M2)
Master LEA PME export (M2)
Master Sciences de l'éducation, parcours ingénierie de la formation (M2)
Master géographie parcours géomatique et modélisation spatiale (M2)
Master philosophie, parcours analyse épistémologique du travail et interaction sociale (M2)
Master psychologie, parcours ergonomie : facteurs humains et ingénierie des systèmes d'information (M2)

12. Les enseignements qui comptent moins de 5 étudiants ne doivent pas être placés dans les salles du panel. Des salles adaptées seront proposées dans le cadre du pool commun.

Les salles de l'UFR sont disponibles pour toutes les formations à condition d'en respecter les règles d'accès. Afin de faciliter leur utilisation, un panel de salles est provisoirement mis à disposition des équipes pédagogiques, assurant ainsi la sécurisation des emplois du temps et la rationalisation de leur occupation. Les préconisations suivantes permettront cette mise en œuvre :

- Utiliser le vendredi. Pour les masters, envisager par exemple des emplois du temps resserés en fin de semaine.
- Éviter de placer les ateliers du dispositif d'accompagnement des L1 les mardis et mercredis.
- Signaler les enseignements qui ne nécessitent pas d'équipement spécifique (vidéoprojecteur...)

13/03/2022

2

4- Évaluation HCERES : point d'étape

Power-point « Dream-U » présenté par Marine Chupin et Margaux Provost.



Points à aborder

- DREAM-U en 30 secondes
- Rythme soutien et intensif en pratique
- Les GT DREAM-U
- Objectif et organisation de nos communications futures

DREAM*U 2



4 missions





Rythme soutien

Un exemple ALLSH : Le rythme soutien du portail 6

- ⇒ UE surnuméraire « bouquet soutien »
- ⇒ Contrat court (S1 ou S2) ou long (L1 entière)
- ⇒ 4h / semaine minimum
- ⇒ Partie obligatoire :
 - Suivi renforcé avec le DETU (positionnement et RDV d'étape durant le S1 et fin S1)
 - TD fléché MTU avec suivi sur Ametice
 - Tutorat obligatoire 2h/semaine
 - Participation obligatoire à un module de français 2h/sem
- ⇒ Partie facultative :
 - Bonus fléché parrainage ou passeport culturel
 - Consultation et retour sur les copies d'examen

Quid de la licence en 4 ans ?

Constat mitigé :

Efficacité discutée, freins financiers, psychologiques pour l'étudiant...

Dans les faits, de nombreux étudiants font leur licence en 4 ans (29,7% de redoublants, 24% de réussite licence en 3 ans contre 35% en 4 ans)

Comment prendre en compte cette réalité ?

- 1 - Dispositifs d'autoformation en complément des crédits à valider ? DU engagement étudiant ?
- 2 - Package soutien type portail 6 pour les étudiants redoublants et devant valider tous leurs crédits ?



Rythme intensif

A ALLSH, deux possibilités :

- ⇒ **Double licence** : Droit - Lettres et Droit - Histoire de l'Art
- ⇒ **Rythme renforcé « Label International »** :
 - Proposé en Arts du spectacle et LLCER Italien
 - Suivi de 6 ECTS supplémentaires par semestre - (3 ECTS LANSAD et 3 ECTS UE mutualisées)
 - Mobilité obligatoire
 - Certification en langue, niveau selon la langue choisie
- Retours sur ce rythme :**
 - Engouement des étudiants
 - Importantes problématiques organisationnelles : mutualisation des cours, compatibilité emplois du temps, pression sur les salles,

Perspectives possibles :

- ⇒ Rythme intensif International
Mobilité + Autoformation aux langues avec le CFAL + certification en langue + Formation en interculturelité ... ?
- ⇒ Rythme intensif Engagement :
engagement dans une association ou participation au parrainage, entrepreneuriat ?
- ⇒ Rythme intensif Professionnel :
Stage + autoévaluation de stage ?

Objectifs des GT DREAM-U

Mutualiser et utiliser l'intelligence collective pour avancer ensemble sur les thématiques.

Créer des ressources / dispositifs / boîtes à outils dont les composantes peuvent se saisir si elles le souhaitent.

DREAM*U

7

Les GT DREAM-U

Les GT « UE » transverses

Numérique éducatif

Resp : E. Chetelat
ALLSH : E. Chetelat

Expression française

Resp : S. Léon
ALLSH : S. Caddeo, A. Duperray, E. Burle Errecade, O. Guérin

Mobilité

Resp : A. Ribaud
ALLSH : L. Pilière, C. Teïssier

Lien avec le monde socio-économique (GT suspendu)

Resp : E. Valerio
ALLSH : A. Fabre

APC et outils de l'APC

Resp : F. Lhotte
ALLSH : V. Culoma Sauva, V. Debuiche

Langues

Resp : Y. Garcenot
ALLSH : S. Watson, E. Carreira, M. Regeste, S. Voisin

MTU

Resp : ML. Barbier, JL. Bidaux
ALLSH : ❌

Engagement étudiant

Resp : JL. Moro
ALLSH : JM. Rivière

Orientation

Resp : A. Ribaud
ALLSH : ❌

Développement durable

Resp : M. Domeizel
ALLSH : C. Bianchi

Rythme soutien (va démarrer)

Resp : A. Ribaud, V. Sevrez
ALLSH : ❌

DREAM*U

5

Organisation de nos interventions

L'objectif : Informer la composante de l'avancée des GT et des ressources / dispositifs / boîtes à outils créés.

Intervention de 15 minutes à chaque comité des études :

- Actualité du projet et des GT DREAM-U
- Présentation d'une ressource/réflexion d'un GT spécifique

DREAM*U

9

**Merci pour votre
écoute !**